



Rapport d'activités 2021

Assemblée
Générale du
16 juin 2022

NATURE, TERRES et FORÊTS



NOTRE VISION

NTF est l'association des propriétaires de terres, de forêts et d'espaces naturels en Wallonie. Elle regroupe forces et compétences lui conférant un rôle d'acteur incontournable de la politique rurale.

NOTRE MISSION

NTF défend les droits moraux et patrimoniaux liés à la propriété privée.

Elle représente les propriétaires ruraux afin que leur voix compte et conseille ses membres. Elle œuvre au service d'une gestion durable du patrimoine foncier rural, aux niveaux économique, social, environnemental et culturel.

NOS ACTIONS

- Des actions de **communication** vers ses membres, les instances politiques et le grand public, contribuant à l'image positive de la propriété rurale.
- Des actions de **défense commune** des valeurs de la propriété rurale privée (la liberté d'action et le respect du patrimoine) via une présence dans les lieux politiques de décision et de construction de la ruralité de demain.
- Du **support individuel** par des conseils juridiques et administratifs spécialisés.

NOS VALEURS

- Liberté
- Respect
- Responsabilité (sociétale, économique et environnementale)
- Persévérance et ténacité
- Ouverture (innovation et proactivité)
- Continuité (transmission et patrimoine)

Le Mot du Président



L'année 2021, seconde année de pandémie, ne fut pas pour autant une année sans activité pour votre association, que du contraire.

Le début de l'année fut marqué par de nombreux rappels et interventions conjointes avec d'autres acteurs de la filière bois pour la mise en place effective de l'appel à projet d'aide au reboisement qui nous avait été promis quelques mois plus tôt par la Ministre Céline Tellier. Ce projet fut abouti en avril et vous avez été très nombreux à en bénéficier car le montant accordé aux propriétaires privés a dépassé les 1,4 million d'euros.

Un autre dossier cher à nos membres propriétaires dans le sud de la province de Luxembourg était l'indemnisation pour les pertes subies à la suite de l'interdiction de travailler dans les bois dans le cadre de la Peste Porcine Africaine. Après de nombreuses actions de relance du dossier et menace de manifestation conjointe avec les exploitants forestiers, nous avons pu obtenir gain de cause auprès de nos autorités wallonnes et une aide a été débloquée pour subvenir

à la moins-value sur la vente des bois et l'impossibilité de mener à bien les travaux forestiers entamés. Nos membres concernés ont ainsi pu profiter de plusieurs dizaines de milliers d'euros de subventions.

Le contexte du confinement vécu en 2021 a favorisé le développement d'un usage de l'espace rural par le grand public qui s'est fait parfois de manière anarchique et non respectueuse de l'environnement et des propriétés et chemins privés. NTF a mené plusieurs actions auprès des ministres concernés (Nature, Tourisme) pour tenter de mieux encadrer cet usage de nos espaces verts, et nous avons été entendus, même s'il reste encore du chemin à faire, car nous sommes face à un problème de société complexe à régler. La modification du Code Civil intervenue en cours d'année nous a poussés à recommander à nos membres de marquer clairement le caractère privé de leurs chemins et propriétés. Je vous renvoie à ce propos à nos publications parues dans notre revue « Ma Terre, Mes Bois » publiée trimestriellement.

2021 fut également une année durant laquelle le service juridique de NTF a régulièrement été consulté par nos membres dans le cadre de la nouvelle législation sur le bail à ferme. Notre secrétaire générale a été entendue par la Commission Agricole du Parlement de Wallonie pour exprimer le point de vue des propriétaires de terres agricoles sur les difficultés de l'accès au foncier agricole par les jeunes agriculteurs.

Au niveau européen, nos interventions auprès des ministres de l'Economie et de la Forêt pour venir en aide au secteur forestier s'est soldé par l'octroi d'un budget de 42 millions d'euros pour la forêt et le bois dans le cadre du Plan de Relance et du Green Deal. Ce budget devra être réparti entre les divers acteurs de la filière, mais nous veillerons bien entendu à ce que les propriétaires, source de la production forestière, reçoivent une part bien méritée de ce budget.

Toujours au niveau européen, nous avons été durant l'année écoulée très attentifs à la définition de la stratégie forestière européenne. Plusieurs mesures envisagées pourraient avoir un effet négatif ou privatif de nos droits. Nous en sommes préoccupés et aurons l'occasion d'y revenir très largement au cours des mois à venir.

Une série d'autres points (coefficients de fermage, PEFC, agrément des exploitants forestiers, Assises de la Forêt...) ont également fait l'objet de beaucoup d'interventions et d'une mobilisation de la part de notre association et vous en retrouverez le détail dans les pages qui suivent.

Bref, une année 2021 bien remplie, augurant d'une année 2022 qui le sera tout autant avec de très nombreux défis à relever, et durant laquelle toute l'équipe de NTF restera bien active pour la défense de vos droits.

Frédéric Petit

Président de NTF

Importance économique de la propriété privée

Plus de 250.000 ménages contribuent aux fonctions de production, loisir et environnement du secteur

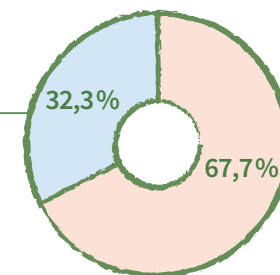
Ces 10 dernières années, **la surface forestière s'est accrue de plus de 15.000 ha (2.7%)** en Wallonie.

Ces 30 dernières années, **la SAU (surface agricole utile) a diminué de 2.5 %**, surtout en raison de l'artificialisation des terres agricoles (parcs industriels, habitats, infrastructures de service public, voies de communication).

PROPRIÉTÉS RURALES PRIVÉES EN WALLONIE



286.400 ha
de forêts

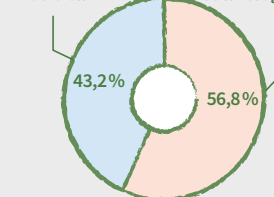


602.000 ha
de terres agricoles

SUPERFICIE TOTALE DES PROPRIÉTÉS RURALES EN WALLONIE

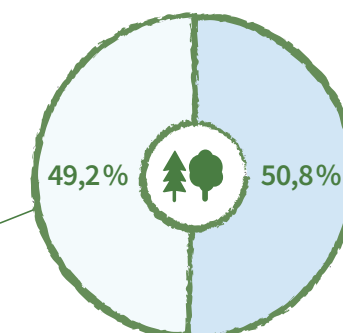
563.000 ha
de forêts

739.361 ha
de terres agricoles



LA FORÊT PRIVÉE WALLONNE* PRODUCTIVE (480.300 ha), MULTIFONCTIONNELLE ET SOURCE D'EMPLOIS LOCAUX

277.000 ha
Surfaces publiques



286.000 ha
Surfaces privées

- 83.848 propriétés privées
- 91% des forêts privées font moins de 5 ha
- 57% feuillus et 43% résineux

Production de bois



Accroissement:
4.099.153 m³/an

Prélèvements:
4.169.648 m³/an

Nombreux emplois locaux

Protection de la nature



43.000 ha en
Natura 2000

Paysages et loisirs



Tourisme

Emplois locaux

Services écosystémiques



Fixation du CO₂

Qualité des eaux

Régulation hydrique

Qualité de la vie rurale

Activité cynégétique



Gardes

Rabatteurs,
hôtellerie,
restauration

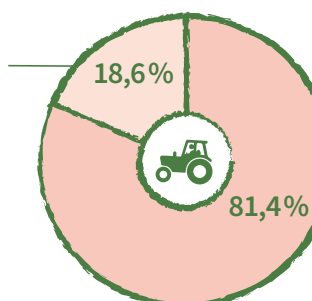
Emplois permanents
et saisonniers

8.171 emplois - 2.844 entreprises

Production de plants, travaux forestiers, experts forestiers, gardes particuliers, exploitants forestiers, 1^{re} transformation (scieries, panneaux, papeteries, etc.), menuiserie

LES TERRES AGRICOLES

137.361 ha
Surfaces publiques
(estimées)



602.000 ha
Surfaces privées (estimées)

Plus de 200.000 propriétaires louent leurs terres aux agriculteurs: les 602.000 ha (estimation) mis à disposition par les bailleurs représentent **51.3% des capitaux engagés dans les exploitations agricoles wallonnes**

12.710 agriculteurs possèdent 257.300 ha

Importance de la forêt privée en Europe*

- La forêt européenne se caractérise par sa diversité et sa structure mosaïque;
- Les principaux facteurs de changement affectant la forêt proviennent de l'extérieur du secteur : tempêtes, sécheresses, inondations, etc.;
- La superficie forestière européenne (hors Russie) a augmenté de 9% au cours de ces 30 dernières années;
- Le volume de bois et le poids du carbone stocké dans les forêts européennes ont augmenté de 50 % au cours des 30 dernières années;
- Le volume d'approvisionnement en bois a augmenté (550 millions de m³) de 40 % depuis 1990;
- Les peuplements composés de deux ou plusieurs essences prédominent dans les forêts européennes;
- Les populations d'espèces d'oiseaux forestiers communs sont stables;
- La superficie des forêts désignées pour la conservation de la biodiversité a augmenté de 65% en 20 ans.

La structure de la propriété, la dimension humaine et sociale, les compétences et les emplois liés à la gestion des forêts sont encore trop peu pris en compte par les politiques nationales et européennes. Et, en raison de la diversité de la forêt européenne, il n'y pas de manière unique de la gérer. La taille moyenne d'une propriété forestière privée dans l'UE est d'environ 13 hectares mais, environ les 2/3 des 16 millions de propriétaires forestiers privés (gérant 60 % de la superficie forestière de l'UE) exploitent moins de 3ha.

Davantage de moyens financiers pour la forêt

Grâce aux actions menées par NTF, des moyens financiers publics ont été consacrés aux besoins de la forêt privée :

- 4 millions€ pour indemniser les propriétaires et gestionnaires en zones PPA, et la désinfection des engins a été prise en charge par la Région wallonne
- 3 millions€ pour le projet-pilote Forêt résiliente
- 40 millions€ d'argent public européen budgétés dans le Plan de relance et GetUp Wallonia
- 17 millions€ budgétés pour la forêt et la filière bois dans la prochaine PAC 2023-2027 / PwDR

* Sources : CEPF Confédération des propriétaires forestiers européens



2021
MOIS PAR MOIS

Janvier

Aides Forêt

Être pragmatique

La Ministre en charge des forêts, Céline Tellier, concrétise son projet-pilote Forêt résiliente, destiné à venir en aide aux producteurs forestiers sinistrés tant publics que privés par les attaques de scolytes. NTF a en effet soutenu durant toute l'année 2020 la revendication d'obtenir une aide au reboisement plutôt qu'une indemnisation des préjudices subis sur les épicéas. 3 Millions d'euros ont été fixés au budget régional (dont 50% pour la forêt privée et l'autre moitié pour la forêt publique). Toutefois les conditions d'octroi ont fait l'objet de nombreuses discussions retardant le projet. NTF précisera à plus d'une reprise que la **diversification des essences doit se faire avec l'usage du plus grand nombre d'essences possible du Fichier Ecologique des Essences***, y compris résineuses, tout en évitant un mélange trop intime d'essences qui compliquerait, voire rendrait impossible la récolte, à terme, de la précieuse ressource naturelle qu'est le matériau bois.

* <https://www.fichierecologique.be>

PEFC Belgium

Blocage sur le nourrissage du sanglier

Après avoir discuté en 2020 du plan de gestion, de l'accès au public en forêt et de l'installation des éoliennes dans les forêts certifiées PEFC, les débats autour des nouveaux standards du PEFC Belgium se sont bloqués sur l'équilibre forêt-gibier dont la question très controversée du nourrissage du sanglier en hiver. NTF a apporté plusieurs propositions sur la table des négociations mais elles n'ont pas été acceptées.

Sentiers et promeneurs

Ouvrir enfin le débat

Le maintien des mesures de confinement Covid ayant pour effet d'entretenir la sur-fréquentation du public en forêt constatée depuis le début de la crise sanitaire, une série d'incidents entre usagers a fini par susciter des réactions au niveau politique. Les interpellations notamment de NTF sur les problèmes de gestion de la fonction socio-récréative étaient en effet restées jusque-là sans réponse. La Ministre de la Forêt, Céline Tellier et la Ministre du Tourisme, Valérie de Bue, ont associé leur cabinet respectif pour mettre en place un groupe de travail Accès à la forêt rassemblant les représentants des nombreux usagers et quelques représentants des gestionnaires de la forêt et des ayants droits (tels que les chasseurs). La tenue de ce GT en visioconférence, avec de très nombreux participants, n'a cependant pas facilité les échanges...

Février

L'aide au reboisement

Une filière en demande

Le projet Forêt Résiliente promis depuis l'automne 2020 n'était toujours pas mis en place en février à cause de débats sur les conditions d'octroi. Or la saison était déjà bien avancée en termes de préparation des travaux de plantation pour 2021. Un courrier commun a dès lors été envoyé à la Ministre de la Forêt pour appuyer la concrétisation de ses ambitions. (flash info n°153). Les signataires du courrier sont l'**Union des Villes et des Communes de Wallonie, la Société Royale Forestière de Belgique, la Confédération Belge du Bois, InduFed, Fedustria Wallonie, Febhel et l'Union Ardennaise des Pépiniéristes. La grande presse s'intéresse un peu à nous, des députés wallons posent une question parlementaire à la Ministre de la Forêt... La Filière Forêt Bois a démontré que nous savons être solidaires!**

Indemnisations en zone Peste Porcine Africaine (PPA)

Interpellation du Ministre-Président

La Région wallonne a été déclarée indemne de PPA en novembre 2020, 4 millions d'Euros nous ont été promis en février 2020 pour indemniser les propriétaires et exploitants préjudiciés par l'interdiction d'accès dans la zone infectée mais, concrètement, toujours rien sur la table! Fallait-il refaire une manifestation un an après celle que nous avons organisée en collaboration avec la CBB, Confédération belge du bois? Il nous a fallu interpeler une nouvelle fois le Ministre Président du Gouvernement wallon, Elio Di Rupo, pour que ce dossier ne soit pas abandonné! La Ministre de la Forêt, Céline Tellier, nous répond que son Administration planche (toujours) sur un Arrêté de Gouvernement wallon.

Mars

Dossiers toujours en attente

La plupart des discussions du mois de mars s'éternisent sur les dossiers du projet-pilote Forêt résiliente, des indemnités en zone PPA et du nourrissage du gibier au PEFC Belgium.

NTF demande des comptes

En tant que membre du Pôle Ruralité, NTF fait partie de la section Nature qui est chargée de remettre son avis sur bon nombre de dossiers liés à la Loi sur la conservation de la Nature. En principe, toutes les demandes de dérogation concernant des actions de destruction d'habitat ou d'individus protégés par cette loi doivent faire l'objet d'un avis de la Section. NTF a dès lors demandé au DNF d'avoir un rapport sur les demandes de dérogations concernant les dégâts causés par les **castors** mais, nous répond-on, le DNF ne dispose pas de personnel suffisant pour pouvoir faire ce rapport.

Par ailleurs, NTF a demandé à la Section Nature de faire le point sur la légalité du **subventionnement public de l'acquisition de terres par des ONG**. En effet, La Cour de Justice de l'Union européenne a demandé à la Commission européenne de vérifier que ce type de subvention également prévue aux Pays-Bas respecte les règles prévues pour les aides d'Etat. Enfin, NTF a mis en évidence à cette section l'absence d'étude d'incidences pourtant requise pour un projet d'aménagement d'un Ravel de 8 km !

Réunion annuelle des propriétaires

Lors de notre rencontre annuelle entre représentants des propriétaires en Wallonie à savoir, les Demeures Historiques, la SRFB, le SNPC et NTF, il a été discuté en particulier des **modifications du code civil** notamment en matière de définition de la propriété privée et de la constitution de servitude(s) de passage. Aucune association n'a estimé opportun de contester le nouveau texte qui aurait certes mérité une concertation avec la propriété rurale. Il a été décidé que chaque association consacrerait des articles à ce sujet dans sa publication pour informer les propriétaires de la signification concrète de ces modifications. Ainsi, NTF a publié dans son Ma Terre, Mes Bois du printemps 2021 un dossier spécial sur ce point qui a fait l'objet d'une publication intégrale dans le périodique du Royal Saint Hubert Club. Le magazine a aussi été distribué à tous les membres des Demeures Historiques et Jardins de Belgique.

Sentiers et promeneurs

Le premier GT Accès à la forêt fait montre de nombreux conflits entre les nouveaux usagers de la forêt : les VTT voudraient pouvoir passer partout... Quelques contacts avec l'une ou l'autre fédération de cyclistes montrent très vite qu'ils ne sont pas du tout prêts à être responsables mais se contentent d'agir en simples consommateurs. A défaut d'actions concrètes par les autorités publiques, NTF donne des conseils pratiques à ses membres, notamment à la veille des vacances de Pâques (Flash info 155)

Avril

Projet-pilote Forêt résiliente lancé !

Cette fois, ça y est le projet forêt résiliente est lancé ! Les propriétaires ont le choix entre **trois primes forfaitaires** (2000 euros/ha, 2500 euros/ha et 3000 euros/ha), qui recouvrent les opérations de régénération naturelle, de plantation ou de solutions qui combinent les deux, consécutives à une mise à blanc ou des chablis. Le taux de la prime est plus élevé si des actions en faveur de la biodiversité sont intégrées dans le projet de reboisement. Concrètement, NTF a défendu notamment :

- La mixité entre le reboisement et la régénération en fonction de différents itinéraires sylvicoles
- Un accès au projet pour les petits propriétaires : dès 25 ares
- Un soutien financier aux forestiers professionnels (experts ou autres) pour la rédaction et le dépôt du projet de demande d'aide
- La liberté d'intégrer un pourcentage d'essences non éligibles
- La non-exclusion des résineux dans le projet
- La condition de planter au minimum 3 essences sauf en cas de parcelles inférieures à 1ha
- La possibilité de planter par bandes alternées la même essence
- La non-exclusion du gyrobroyage en plein
- L'inclusion de mesures de protection contre le gibier
- Une tolérance sur le taux de reprise des plantations
- Une attention particulière sur la sécurité d'approvisionnement des plants prévus

Et surtout, **NTF a demandé** qu'à l'issue de cette première année d'expériences, **les conditions et critères techniques d'un prochain régime d'aides puissent être adaptés pour répondre au mieux aux enjeux fixés.**

Des moyens financiers structurels pour la forêt de demain

Parallèlement au projet Forêt résiliente, NTF étudie toutes les possibilités et tous les leviers d'action afin que les propriétaires forestiers puissent obtenir **des moyens financiers publics européens et wallons à la hauteur des besoins** pour atteindre cet objectif de reconstitution d'une forêt résiliente, productive, diversifiée et durable. Un important travail de recherche a été mené pendant 2 mois sur les aides disponibles pour la forêt et le bois dans le prochain Programme de la PAC (2023-2027). La SRFB, la Confédération Belge du Bois (CBB), la Cellule d'appui à la petite forêt privée (CAPFP), le DNF et NTF ont travaillé ensemble pour pouvoir déposer un dossier très complet auprès du Ministre en charge de la PAC, en l'occurrence Willy Borsus, Ministre de l'Agriculture. Des démarches ont également été entreprises devant le Parlement de Wallonie et les différents Groupes politiques pour promouvoir ce document.

En particulier, NTF a aussi insisté pour que l'indemnité Natura 2000 (40€/ha/an) en forêt soit revalorisée et pour que les propriétaires forestiers concernés par Natura 2000 puissent être mieux accompagnés.

Avril

Stratégie forestière européenne

Enquête publique

Les propriétaires et gestionnaires de la forêt wallonne n'avaient pas encore jusqu'ici trop à se soucier de l'agenda politique européen. Des échos ont toutefois inquiété NTF qui s'est tournée aussi dans cette direction pour découvrir qu'une série de projets de réglementations qui concernent de près ou de loin la forêt et le bois sont en train de se discuter. L'appel de NTF à participer à l'enquête publique ouverte par l'Europe concernant la future Stratégie Forestière Européenne est le premier pas franchi vers les dossiers européens. Sur les 19.117 participations à cette enquête, plus de 17.000 répondants étaient des particuliers (essentiellement polonais), près de 600 associations et entreprises professionnelles européennes ont participé. 167 participations ont été émises depuis la Belgique, ce qui la met en 6^{me} place après l'Allemagne, l'Autriche ou encore la France (203 réponses). Il semble donc que la Belgique, en l'occurrence nous, avons démontré notre intérêt pour notre forêt et notre capacité à participer aux débats de niveau européen!

Bail à ferme Une brochure pour les bailleurs

NTF a réalisé et publié une brochure simple et pratique sur le bail à ferme à destination des bailleurs. Tous les membres de NTF cotisant pour leurs hectares agricoles ont reçu par courrier un exemplaire gratuit.

Mai

Accès au foncier agricole

Tandis que les consultations juridiques sur le bail à ferme battent leur plein dans les bureaux de NTF, nous recevons de la Commission agricole du Parlement de Wallonie une demande d'audition pour exprimer le point de vue des propriétaires de terres agricoles sur les difficultés de l'accès au foncier par les jeunes agriculteurs. Trop souvent, le problème est réduit au prix de vente des terres agricoles alors que les causes sont bien plus multifactorielles. (voir article MTMB 25, pp 13 et 14). L'expertise de NTF sera relayée dans la Tribune de l'Echo du 27 juillet 2021.

PEFC Nourrissage du sanglier

Débat de société

NTF fait valoir que la problématique de la surdensité du sanglier doit être gérée dans une perspective régionale et non se limiter à restreindre les libertés des quelques propriétaires forestiers privés qui ont accepté la démarche de la certification.

Rencontre avec la Ministre de la Forêt

Redonner de la fierté aux forestiers

Cela faisait des mois que nous devons reporter, pour raisons sanitaires, une rencontre avec la Ministre de la Forêt, Madame Tellier, afin d'aborder les questions du financement de la forêt privée et de la priorité au reboisement. (Flash Info 159) La réunion nous a permis d'être rassurés par les propos de la Ministre de ne pas tomber dans le dogmatisme contagieux du tout à la régénération naturelle et du Non au résineux. Il était important pour nous de mettre ces choses au point avant d'entamer les Assises de la Forêt, déjà plusieurs fois reportées également, ces dernières étant destinées à établir le Programme forestier régional.

Nous avons également parlé de la nécessité d'instaurer entre nous un **climat de confiance**. **NTF est un acteur de dialogue indispensable** pour installer et entretenir la confiance entre les propriétaires privés forestiers et les services de la Région wallonne dans son ensemble.

Mai

Charte

« Apaisons la forêt »

Entretemps, les discussions au sein du GT accès à la forêt ont abouti à la publication d'une charte de bonnes pratiques dénommée « *Apaisons la forêt* ». Cette charte reprenant les 10 bons comportements de l'utilisateur en forêt peut être imprimée et affichée par les communes ou par des particuliers. Elle est téléchargeable sur <https://ntf.be/actualites/flash-info-158-apaions-la-foret>

Des projets sont également lancés grâce à l'impulsion de ce GT, des projets de bivouacs en forêt publique ou encore de parcours VTT en forêts privées sont à l'étude.

Natura 2000

La Région wallonne s'est fixée parmi les objectifs en Natura 2000, la restauration en forêt, pour l'essentiel des projets de désenrésinement en zones rivulaires. L'approche des propriétaires privés pour les convaincre de participer volontairement a cependant été considérée par NTF comme délicate, pour ne pas dire maladroite. En effet, demander à NTF la liste de ses membres, téléphoner ou sonner à la porte des propriétaires ne nous semblent pas en effet très appropriés, comme il ne nous semble pas convaincant de conditionner le financement de la restauration au passage à une Unité de Gestion (UG) plus sévère... Nos remarques sont cependant restées lettre morte. Et les portes ont été refermées au nez de jeunes chargés de mission dépités...

Juin

Affiliation de NTF au CEPF

Le 10 juin, NTF a été admise en qualité de membre effectif de la Confédération des Propriétaires Forestiers Européens (CEPF). Cet organisme, composé d'associations nationales et régionales, représente les intérêts de près de 16 millions de propriétaires forestiers européens s'occupant d'environ 60 % de la superficie forestière européenne. La forêt wallonne privée va ainsi désormais pouvoir contribuer aux efforts qui sont réalisés par notre homologue européen en termes de protection des prérogatives de la propriété privée en forêt. Les contacts pris avec le CEPF depuis un an nous ont en effet convaincus que NTF doit aussi agir sur le plan européen, d'autant plus que Bruxelles se trouve à quelques km seulement de notre forêt !

42 millions € pour la forêt et le bois

Heureusement, nos démarches auprès de la Ministre de la Forêt, Céline Tellier et du Ministre de l'Économie, Willy Borsus n'auront pas été vaines puisque tous deux se sont mis d'accord pour bloquer un budget de 42 millions € dédié à la forêt et au bois dans le cadre du Plan de relance et du Green Deal.

AG en visioconférence

Juin est le mois de l'assemblée générale annuelle de nombreuses associations telles que la nôtre. Les mesures de confinement nous obligent cependant une fois de plus à tenir cette assemblée dans un format alternatif à distance. 109 personnes se sont inscrites à la visio-conférence et 28 personnes ont regardé la vidéo en différé, très belle participation puisque des AG d'autres associations se sont réduites à moins de 20 participants... Les comptes 2020 et le budget 2021 sont en équilibre. Le jeune âge des deux nouveaux administrateurs élus par l'assemblée montre la volonté de NTF de s'inscrire dans les mentalités d'aujourd'hui et d'inclure la génération suivante de propriétaires dans nos débats. Le moral des membres est cependant au découragement face à la crise du scolyte de l'épicéa, la chalarose du frêne est encore visible, les victimes de la zone d'interdiction d'accès en PPA restent sur leur faim, le réchauffement climatique montre ses effets en forêt, le prix d'achat des bois n'est pas des meilleurs...

Juillet Août

Bilan appel à projet forêt résiliente

Sur les 254 propriétaires forestiers privés qui ont introduit une demande de prime dans le cadre du projet pilote Forêt résiliente, 229 ont bénéficié de la prime pour 366 parcelles forestières d'une superficie totale de 639 ha, réparties sur 129 communes. Le montant total accordé s'élève à 1.419.683 € (prime d'assistance comprise et limitation à 15.000 € par propriétaire). Ce projet d'aide à la plantation vise à aider en particulier les propriétaires touchés par le scolyte sur leurs épicéas, la charlarose sur leurs frênes ou d'autres maladies, en lieu et place d'une indemnisation publique à des calamités forestières. Le succès du projet prouve que les forestiers s'inscrivent positivement dans la dynamique de la forêt « mélangée ».

Foncier agricole

Alors que plusieurs associations de jeunes agriculteurs et de petites structures agricoles ont dénoncé au printemps les difficultés pour acheter des terres agricoles, le Ministre de l'Agriculture, Willy Borsus a déclaré vouloir prochainement organiser des Assises de la Terre, à l'instar des Assises de la Forêt en préparation chez la Ministre de la Forêt, Céline Tellier. NTF a réagi sans attendre en remettant à l'ordre du jour nos priorités c'est-à-dire la mise en œuvre de la réforme du bail à ferme et la revalorisation des coefficients de fermage. Une carte blanche dans l'Echo aura été nécessaire pour lutter contre le préjugé répandu dans la grande presse que le problème du foncier réside uniquement dans l'attitude des propriétaires ...

Inondations meurtrières

Suite aux inondations sans précédent du mois de juillet, NTF s'est renseignée pour connaître les dégâts et accidents qui seraient survenus en forêt. Les écoulements/éboulements/érosions, etc. en forêt ont été très faibles et localisés (sur quelques parcelles vides d'épicéas évacués pour raisons sanitaires). Des écoulements d'eaux déformants auraient eu lieu en Province de Liège sur des chemins d'exploitation forestière, des coupe-feux et des chemins publics. Le Gouvernement wallon a dès lors prévu d'intervenir financièrement à hauteur de 35% (max 300.000 €/pers) sur les dommages causés sur ces infrastructures forestières. Il aura fallu cependant dénoncer des propos malveillants et malsains émanant du WWF prétendant que les inondations auraient été causées notamment par les plantations d'épicéas (MTMB 26 page 4). Le WWF n'a pas réagi...

Juillet Août

Stratégie forestière européenne

Une vision trop dogmatique

Dès l'annonce de l'adoption par la Commission européenne de la Stratégie forestière européenne, NTF a averti en juillet nos députés européens et wallons des dangers que contient cette stratégie en cours de validation par le Parlement européen. Une audition a eu lieu devant la Commission relative aux questions européennes du Parlement de Wallonie. Concrètement, plusieurs mesures auront des impacts plus ou moins négatifs sur la forêt et le secteur du bois.

Protéger au moins 30% de la superficie terrestre de l'UE, dont 10% sous une protection juridique stricte, notamment en étendant les zones Natura 2000;

Protéger les forêts primaires et... anciennes;

Soutenir les bonnes pratiques de gestion : maintien de forêts mixtes fonctionnellement diversifiées, en particulier avec des feuillus au lieu de plantations monoculturales, sylviculture à couvert inégal et continu, quantités suffisantes de bois mort, réglementation des densités fauniques, établissement de parcelles d'habitats protégés, zones mises en jachère dans les forêts de production;

Interdire la coupe à blanc, l'enlèvement des souches et des racines, l'exploitation forestière intensive pendant la période de nidification, l'utilisation excessive de machines lourdes;

Identifier et imposer des indicateurs pertinents, tels que le bois mort et la diversité des espèces;

Organiser une nouvelle certification « Plus proche de la nature »;

Prévoir un instrument juridiquement contraignant pour la restauration des écosystèmes;

Passer radicalement à l'utilisation à longue durée de vie du bois, en interdisant la plantation d'arbres à des fins de bioénergie...

Pour développer sa stratégie, la Commission européenne compte s'appuyer sur le développement de l'économie non ligneuse des forêts, y compris l'écotourisme. Non seulement cette économie risque de bénéficier à d'autres citoyens que les propriétaires et gestionnaires forestiers dont ce n'est pas le métier, mais en plus, peu d'aides publiques sont proposées pour atteindre ou compenser ces objectifs...

Parc national

Protéger la biodiversité par un tourisme vert

Depuis plusieurs mois, les Ministres Valérie De Bue et Céline Tellier s'étaient montrées très intéressées par le Parc National en Région Flamande. Grâce au Plan de relance économique et au Green Deal, des budgets très importants ont été fixés afin de lancer un appel à projets de parcs nationaux en Wallonie. NTF a fourni aux deux ministres une série de questionnements et à ses membres une série de réflexions afin d'appréhender ces projets au regard des intérêts des propriétaires privés (voir MTMB 26 page 8). Parmi les projets déposés, les promoteurs d'un seul projet ont pris la peine d'inclure dans la discussion les propriétaires de la forêt privée, ce projet n'a cependant pas été sélectionné. Les projets en cours ne pourront toutefois pas faire l'économie d'intégrer la forêt privée qui se retrouvera sans aucun doute dans le périmètre des futurs parcs.

Septembre

Stratégie forestière européenne

Une série de démarches sont entamées au niveau régional et européen pour influencer le texte de la stratégie forestière européenne. 3 messages clés sont répétés dans bon nombre de réunions et de conférences sur la forêt qui se sont multipliées ces derniers mois : la forêt européenne est diversifiée, il faut une approche équilibrée entre les dimensions du développement durable, et chaque pays dispose de moyens et de règlements pour gérer sa forêt. Des contacts sont pris avec la Ministre de la Forêt, Céline Tellier, afin de connaître la position prise par la Belgique dans les groupes de travail européens sur le sujet.

NTF décide que la conférence de l'AG de 2022 sera consacrée à ce dossier, invitant de cette manière les différentes autorités européennes et wallonnes à présenter leurs positions devant les forestiers wallons.

Bail à ferme

Le **contrat-type bail à ferme est publié au Moniteur belge**. Il aura fallu attendre 2 ans pour que les parties prenantes et le politique s'accordent sur la version la plus pragmatique possible.

Ce contrat-type est téléchargeable sur notre site : <https://ntf.be/modeles-de-baux>. Il nécessite néanmoins, pour sa mise en œuvre correcte, les conseils d'un juriste expert en matière de bail à ferme.

Aides PAC pour la Forêt

Les premiers retours de la stratégie wallonne concernant la PAC sont positifs pour la forêt et la filière bois dans la mesure où 17 millions d'euros ont été retenus dans le budget du futur programme PAC 2023-2027. En particulier, la revalorisation de la prime Natura 2000 pour la forêt est sur la bonne voie et est vivement soutenue par le Ministre de l'Agriculture, Willy Borsus.

Expertise de NTF sur le rapport foncier 2020

Depuis l'adoption du Code wallon de l'Agriculture, le SPW, en l'occurrence l'Observatoire foncier, remet un rapport annuel sur le foncier agricole sur base des actes notariés ou sous seing privé qui doivent lui être envoyés. NTF a pris l'habitude de développer sa propre analyse sur ce rapport de manière à observer si les mentalités en matière de vente et de mise en location de terres agricoles évoluent, pour pouvoir ensuite faire de nouvelles propositions dans cette matière. (MTMB 27, page 17). Parmi d'autres indicateurs, le rapport 2021 pour l'année 2020 a recensé seulement 176 contrats écrits de bail, ce qui est anecdotique par rapport aux dizaines de milliers de baux oraux ancestraux en cours dans nos campagnes.

Octobre

Conférence d'automne sur les sentiers

L'Assemblée générale en mode « confinement » n'ayant pas pu inclure sa traditionnelle conférence de l'AG, ce n'est qu'au mois d'octobre que nous étions près de 200 personnes à nous réunir. Le ton était convivial pour un dossier qui l'est de moins en moins malgré les multiples initiatives pour « apaiser la forêt ». Le nouveau code civil donne l'illusion de diminuer les droits de la propriété et les interprétations par certains forcent le geste d'apposer des panneaux d'interdiction de circuler à tous bouts de champs ou de bois.

NTF a lancé une fois de plus le message que les panneaux ne sont nécessaires qu'à partir du moment où les usagers de la voirie publique réclament de passer partout au nom de la liberté de circuler ou du droit à la nature. Les Ministre Valérie De Bue et Céline Tellier ont volontiers participé à l'entière de l'événement et NTF a veillé à ce que tous les acteurs de la ruralité soient invités dans l'optique d'un dialogue constructif.

Au lendemain de la soirée, NTF a adressé un courrier au Ministre Willy Borsus, en charge de la voirie communale, afin de lui transmettre l'urgence d'articuler le décret sur la voirie communale avec le nouveau Code Civil.

PEFC Belgium

Avancer sur la révision des standards

La révision des standards du PEFC Belgium, engagée depuis près de 2 ans, est bloquée depuis plus de 6 mois sur le point relatif à l'équilibre forêt-gibier, en particulier sur le nourrissage du sanglier. Durant l'été, l'organisation PEFC Belgium a rencontré individuellement les 18 parties prenantes mais, aucune nouvelle proposition n'a pu être déposée, chacun campant sur ses positions. Afin d'éviter le blocage total de la certification PEFC Belgium, NTF a décidé de reconsidérer sa position en tolérant, dans le cadre de la révision des standards PEFC, une interdiction du nourrissage hivernal du sanglier du 1^{er} novembre au 28 février. NTF doit soutenir le respect d'un équilibre forêt-gibier, il s'agit d'un engagement de la part du propriétaire de contribuer aux services écosystémiques, a fortiori quand il s'engage volontairement pour une gestion plus durable. La question du nourrissage est en effet du ressort du propriétaire dès lors que le nourrissage peut être facteur de déséquilibre. NTF doit donc être proactif et s'inscrire dans le futur.

Indemnisations des préjudices en zones PPA

De nombreuses réunions se sont tenues au cabinet de la Ministre de la Forêt, Céline Tellier, afin de dresser l'inventaire des actes et travaux inaccomplis qui pourraient faire l'objet d'une indemnisation lors de l'inaccessibilité de la forêt dans les zones PPA. La principale difficulté pour établir cette liste était la nécessité de pouvoir apporter la preuve des pertes réellement subies, telle que l'exigeait l'Inspection des finances de la Région wallonne. Les demandes d'indemnisation ont finalement pu être introduites avant la fin du mois de décembre.

24 propriétaires ont bénéficié de l'aide suite à la PPA pour un montant de 70.655€.

Les indemnités ont porté sur 3 types de pertes économiques :

- **la moins-value sur la vente d'un lot de bois** situé dans un périmètre de contraintes (**300€/lot**) : 12.900€ d'indemnités
- **l'impossibilité de mener à bien les plantations forestières entamées** dans un périmètre de contraintes (**2.000€/ha par plantation forestière entamée**) : 3.118€
- **l'interruption d'une plantation** prévue dans un périmètre de contraintes (l'aide équivaut au dédommagement lié à la rupture du contrat ou du bon, ou au prix d'achat des plants) : 54.637€

Novembre

Rencontre avec les agriculteurs

Les négociations sur le bail à ferme étant de plus en plus derrière nous, NTF et la Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) ont souhaité se rencontrer. La ruralité est en effet confrontée toujours plus à des problèmes isolant les gestionnaires et propriétaires de biens ruraux du reste de la société. Les dégâts de sanglier dans les terres cultivées, les promeneurs en tous genres et leur lot d'incivilités, des normes environnementales excessives, une société urbanisée loin de la réalité des gens de terrain, sont autant de points qui méritent que l'on se rassemble plutôt que de s'isoler chacun dans sa zone.

Retour au confinement

Une nouvelle fois, les mesures de confinement justifiées par le virus Covid19 viennent freiner nos activités et ambitions.

Nos conférences Bail à ferme sont une nouvelle fois annulées, ainsi que celle sur les dégâts causés par les castors.

Enquête publique PEFC

Après la clôture des 2 ans de travaux de révision en groupes de travail thématique et l'approbation par le Forum de la proposition de nouveaux standards, y compris concernant l'équilibre forêt-gibier, la consultation publique a débuté le 17 décembre 2021 pour se terminer le 15 février 2022, conformément aux critères de transparence et d'ouverture requis par le PEFC international.

Coefficient de fermage

Sans surprise, la publication des coefficients de fermage pour l'année 2022 affiche une majorité de hausses de 5% dans la plupart des régions agricoles mais insuffisantes cependant pour retrouver les coefficients de fermages atteints avant la modification du décret limitant les fermages en 2015.

Le Ministre de l'Agriculture a reçu nos doléances mais a bien précisé ne vouloir procéder à aucune modification de ce décret dans l'immédiat.

Des Assises pour 2022

L'année 2021 se terminera par des informations plus précises sur l'organisation des Assises de la Forêt au printemps prochain, destinées à élaborer ensuite le Programme forestier régional. Les Assises de la terre, à l'initiative du Ministre de l'Agriculture, devraient suivre...

Agrément des exploitants forestiers

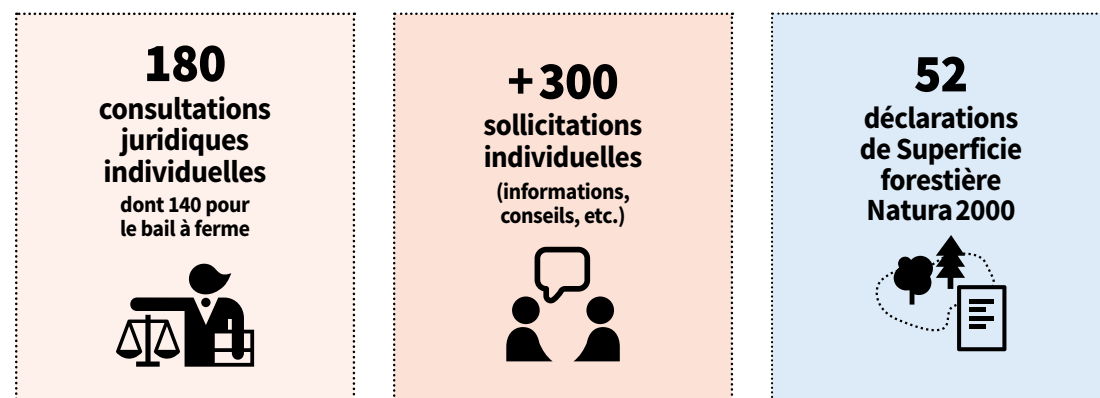
Dossier également entamé depuis de nombreuses années, les acteurs de la Filière forêt-bois dont NTF se sont réunis à de nombreuses reprises afin d'élaborer un mécanisme public d'agrément des exploitants.

Obligatoire pour les forêts publiques et volontaire pour les forêts privées, l'idée est que les exploitants forestiers travaillant au-delà de xx m³ doivent avoir une sorte de « permis à points ».

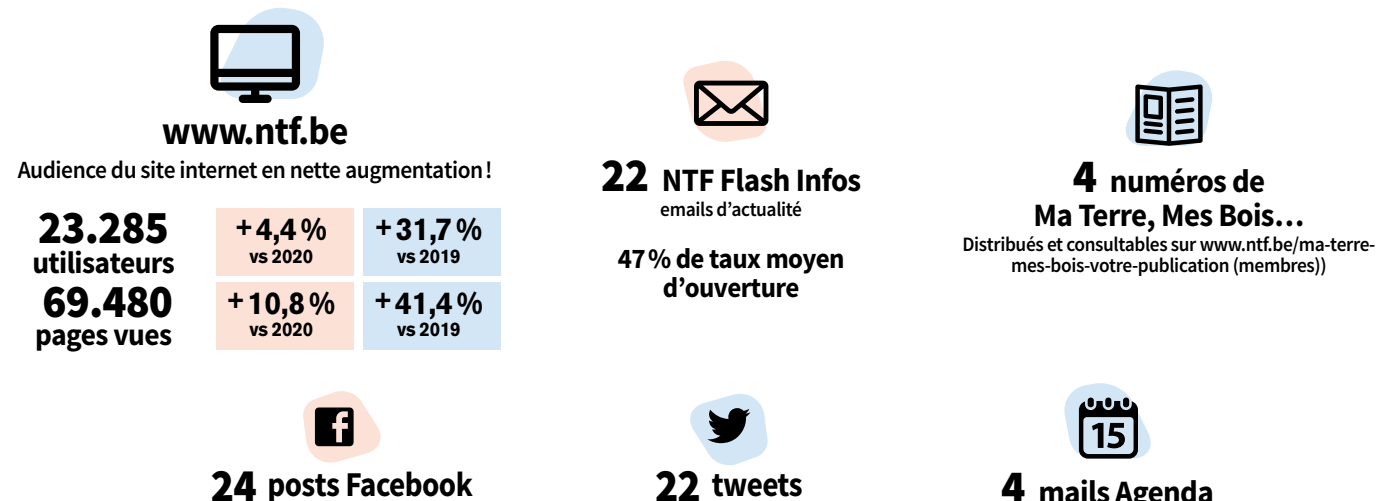
Le projet-pilote commence au 1^{er} janvier 2022 mais doit encore faire l'objet d'une publication au Moniteur belge dans l'immédiat.

Décembre

NTF en chiffres



L'information



La Presse nous cite > 20 articles

Presse écrite

Belga, Le Soir, La Libre, La Libre Immo, L'Avenir, La Meuse, Sudpresse, L'Echo, Le Vif, Le Sillon Belge, Imagine demain le monde

Articles répertoriés sur :
<https://ntf.be/actualites/ntf-dans-la-presse-en-2021>

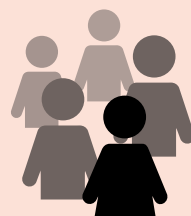
Web

leSoir.be, LaLibre.be, L'Avenir.net, DH.net, RTL.be, LeVif.be

Radio et télévisée

TV Lux, Bel RTL, RTBF radio

NTF, toujours plus de membres !



En 2021, NTF a compté 5,1 % de propriétaires en plus.

Et vous, êtes-vous affilié à NTF ?

NTF, une association au service de ses membres

Le Service juridique

Bail à ferme, bail à ferme, ... sentiers, chemins, voiries ...



Le service juridique de NTF est le seul point d'information de base et de premiers conseils sur le bail à ferme pour les bailleurs en Wallonie, à côté du notaire ou de l'avocat, souvent consultés lorsqu'existe déjà un contentieux.

La subvention d'un an octroyée en 2019 par le Ministre de l'agriculture de l'époque, René Collin, à NTF pour assister

les bailleurs dans la mise en œuvre du décret, a été renouvelée au 1^{er} novembre 2020 par le Ministre Willy Borsus, cette fois pour un mi-temps étalé sur 2 années, ce qui a permis à Corentin Moreau, puis à son successeur Adrien Guyot, de se plonger également sur d'autres matières juridiques, telle les abus en matière de sentiers et chemins pour lesquels les demandes explosent.

Ce service juridique a été créé grâce à la **solidarité des membres** de NTF qui contribuent fidèlement depuis des années, par leur cotisation et parfois aussi leur bénévolat, à pérenniser notre association. Hormis pour les diagnostics opérés dans le cadre de la subvention Bail à ferme, la gratuité de ce service n'est malheureusement pas envisageable.

Rappelons qu'ont accès au service juridique, les **membres cotisant pour leurs hectares agricoles et/ou forestiers depuis 2 ans au moins**. Cela nous permet de privilégier nos membres les plus **fidèles** et d'éviter les personnes qui ne viennent que pour bénéficier ponctuellement et égoïstement d'une information ou d'un conseil nettement plus onéreux ailleurs.



Déclarer ses hectares agricoles dans son affiliation permet à NTF, outre l'apport de moyens supplémentaires indispensables, d'asseoir sa **représentativité** en tant qu'association de propriétaires de terres agricoles.

Des conseils pertinents en matière de Bail à ferme

Chaque trimestre, nous vous donnons des conseils ciblés en fonction des questions récurrentes soulevées lors de nos consultations juridiques.

MTMB 23 Hiver

Le droit de préemption du locataire en cas de vente du bien n'est pas un danger pour le bailleur

MTMB 24 Printemps

Le décès du locataire, une période délicate

MTMB 25 Été

Quid de la fin des baux écrits ?

MTMB 26 Automne

Paiement du fermage ? le moment de communiquer avec son locataire.

Nous avons donné **140 consultations** qui représentent chacune au moins 250 à 500 € épargnés par les propriétaires qui ont eu accès à une information gratuite.

Ceci représente au minimum **35.000 € de moyens** mis à disposition des propriétaires bailleurs pour les consultations juridiques en matière de bail à ferme.

Déclarations de Superficie (DS) Natura 2000

L'importance de demander les indemnités !

NTF rappelle régulièrement aux propriétaires concernés l'intérêt de demander cette compensation de 40 €/ha (de forêt éligible) pour les mesures Natura 2000 qui doivent être mises en place sur leurs territoires.

En effet, le budget FEADER* régional alloué pour les forestiers est défini en fonction de l'utilisation de l'enveloppe budgétaire, et celle-ci est sous-consommée.

En 2021, NTF a aidé 52 propriétaires à remplir leur déclaration de superficie.

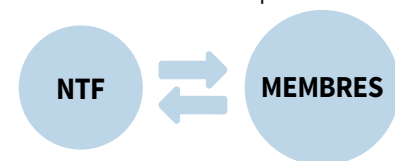
* FEADER: Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural

Communiquer, (s')informer, échanger

En tant que porte-parole des propriétaires de forêts et de terres agricoles en Wallonie, NTF constitue la courroie de transmission entre d'une part ses membres, avec qui elle entretient un lien privilégié et qu'elle informe de l'état d'avancement de ses dossiers, et d'autre part, ses nombreux interlocuteurs (politiques, administrations, acteurs de la ruralité, défenseurs de la nature, ...) parties prenantes, décideurs ou groupes de pression qui interviennent sur les dossiers ruraux en négociation.

Communication interne

Votre avis compte !



Pour se forger les positions qu'elle défend sur les dossiers d'actualité, NTF doit être nourrie par ses membres. En effet, **les remontées de terrain obtenues** tant au travers des consultations juridiques et questions posées par les membres, que **par le biais des résultats des sondages** que NTF lance auprès de ses membres, alimentent la réflexion, orientent les prises de position et déclenchent parfois des alertes sur l'urgence d'approfondir tel ou tel dossier.

Sondages

Leçons à tirer de la crise du scolyte de l'épicéa

La participation de près de 200 propriétaires à notre sondage « Post crises des Scolytes » a permis de dégager plusieurs tendances :

- la moitié des participants n'a pas manifesté la volonté de replanter ou de procéder à la régénération naturelle,
- 1 participant sur 5 ne sait pas quoi faire ou compte ne rien faire,
- 1 participant sur 5 attend des directives et/ou des aides au reboisement,

- 1 participant sur 8 ne souhaite pas changer ses méthodes de production.
- Parmi ceux qui souhaitent replanter, ils se dirigent vers la diversification des essences mais... de manière progressive :
- 7 participants sur 8 estiment qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un plan de gestion,
- 9 participants sur 10 ne s'orientent pas vers des mesures favorables à la biodiversité.

Et pour NTF d'en déduire que :

- les propriétaires privés sont prêts et capables de réagir à une crise sanitaire mais une structure de gestion globale/régionale est nécessaire à condition de garantir la liberté du propriétaire de prendre ses décisions
- la priorité de la politique régionale en matière de forêt est de motiver/remotiver les propriétaires à replanter, avant de penser à adopter des mesures en faveur de la biodiversité,
- l'information et la formation des propriétaires privés doivent être intensifiées afin de leur permettre de continuer à gérer eux-mêmes leur patrimoine.

Nos publications

Le **magazine trimestriel Ma Terre, Mes Bois**, les **mails d'actualité brûlante Flash Info** ou le **site internet www.ntf.be** et sa **boîte à outils**, ont pour vocation d'aider les propriétaires dans la gestion de leur patrimoine rural et de leur faciliter l'actualisation des cadres juridiques et réglementaires à laquelle ils doivent faire face.

Notre trimestriel **Ma Terre, Mes Bois**

Vous aide

Amnistie en matière d'infractions urbanistiques : plusieurs membres ont pu soulever l'amnistie suite à notre article (MTMB 23, p. 16)

Vous explique vos droits et obligations

Le MTMB 24 ? Un spécial « promenade et propriété privée » !

Vous informe de l'avenir de votre bois

Le MTMB 25 ? Un spécial « Europe et forêt de demain » !

Tous les numéros sont téléchargeables sur <https://ntf.be/ma-terre-mes-bois-votre-publication>

Nos emails **Flash Info**

Vous avertissent de démarches à entreprendre (e.a. pour des aides), d'échéances à respecter

FI 152 et 178 : Natura 2000, demandez les indemnités pour vos forêts feuillues ! <https://ntf.be/actualites/flash-info-178-natura-2000-demandez-vos-indemnitees-pour-vos-forets-feuillues>

FI 171 du 5 novembre 2021 : Soutien pour venir en aide aux victimes de la PPA

Sollicitent votre avis

FI 156 du 8 avril 2021 : Enquête publique : Stratégie forestière européenne, donnez votre avis ! <https://ntf.be/actualites/flash-info-156-enquete-publique-strategie-forestiere-europeenne>

Vous invite à des événements et ateliers pratiques

FI 176 et 182 : Les ateliers d'Adrien ou le bail à ferme en pratique : <https://ntf.be/actualites/flash-info-182-ateliers-d-adrien-le-bail-ferme-en-pratique-rappel>

Vous informent de l'avancement des dossiers ou d'un changement de cadre légal

FI 167 du 28 août 2021 : Modification du code civil sur la propriété privée au 1er septembre ? <https://ntf.be/actualites/flash-info-167-modifications-du-code-civil-sur-la-propriete-privee-au-1er-septembre>

Notre site internet **www.ntf.be** et sa **boîte à outils**

Vous outillent

les fiches pratiques CoDT vous synthétisent les règles d'urbanisme à respecter <https://ntf.be/CoDT-fiches-pratiques>

Les démarches indispensables pour solliciter les aides Natura 2000 <https://ntf.be/natura-2000-pratique>

Vulgarisent des textes juridiques complexes

Les bail à ferme en pratique offre

par exemple un FAQ qui répond à de nombreuses questions que se pose un bailleur <https://ntf.be/le-bail-ferme-en-pratique>

Vous propose des lettres- et contrats-types <https://ntf.be/contrats-types-pour-membres>

Contrat de location de prairies pour camps scouts, de location de chasse, de location de pêche en rivière, ...

Les médias

Pour faire connaître au grand public et aux propriétaires ruraux qui ne sont pas (encore) membres de NTF, l'actualité – et souvent les préoccupations – des propriétaires et gestionnaires ruraux qui prennent soin au quotidien des espaces ruraux dont ils ont la charge, NTF utilise ses canaux, mais sollicite également les médias.

Les médias détiennent un vrai pouvoir, celui d'influencer l'opinion publique. De plus en plus, la nécessité d'une presse analytique et éducative se fait sentir avec acuité, ne fût-ce que, par exemple, pour amener nos concitoyens à comprendre et accepter les actes de sylviculture normaux telle la coupe d'arbres.

Poussée par des constats de plus en plus alarmants de montées de bouclier de citoyens, **la filière forêt-bois a initié fin 2021 le chantier d'une communication commune**, dont un des objectifs premiers sera de développer auprès du grand public une meilleure connaissance des métiers de la forêt et du bois. Les premières

opérations de communication devraient voir le jour en 2022.

Par ailleurs, le déploiement progressif de NTF sur **les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn)** permet de communiquer de façon directe avec « l'extérieur » et, à terme, d'en faire un outil de communication plus interactif.

NTF tient à remercier chaleureusement le comité de lecture de Ma Terre, Mes Bois pour son apport précieux, ainsi que les membres du Groupe de Travail Communication pour leur investissement sans faille dans le développement de la stratégie de communication de l'asbl.



Vous trouverez sur le site une liste des articles parus dans la presse écrite et web, et des émissions de radio et télévision dans lesquelles NTF est intervenue : <https://ntf.be/actualites/ntf-dans-la-presse-en-2021>



NTF met à disposition de ses membres qui cotisent pour leurs hectares agricoles et forestiers, des outils et documents téléchargeables sur <https://ntf.be/boite-outils-pour-membres-de-ntf>



Événements-rencontres en 2021

7 mai 2021

15^{es} Rencontres Filière Bois.

LE CLIMAT : de toutes les matières, c'est le bois qu'il préfère !



Cette première édition en visio-conférence lançait un appel à la mobilisation... « Nous aurons tous besoin du bois ! », rappelant ce que la forêt et le bois peuvent apporter dans la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, un développement de la production et de l'utilisation du bois pourrait notamment contribuer efficacement à son contrôle.

C'est l'intérêt collectif qui est en jeu, mais c'est aussi l'intérêt de toute la filière, tant il est vrai que faire de la filière bois un outil majeur de lutte contre le changement climatique constituerait pour elle un formidable levier de développement.

Après une pause de midi étoffée par la remise des Fibres d'Or, 4 ateliers étaient proposés, sur les thèmes : sylviculture, communication, analyse du cycle de vie et formation.



La séance plénière, la remise des Fibres d'Or et les ateliers sont visibles sur : <https://www.youtube.com/playlist?list=PL9HCh574OCqxViFEJTSEJ99ahswSd9Fq->

17 juin 2021

Assemblée Générale.



Exceptionnellement, NTF a sacrifié la traditionnelle convivialité de ses AG à la ferme de Méhaignoul sur l'autel des mesures de confinement et de distanciation imposées par la gestion de la crise Covid.

L'assemblée s'est donc tenue par visioconférence dans les bureaux de notre vice-président Jean-François Gosse que nous remercions. L'événement en ligne a rassemblé plus de 100 inscrits, tandis qu'une trentaine de membres ont visionné l'AG après l'événement.

12 octobre 2021

Conférence : L'accessibilité de la forêt.



Près de 200 participants se sont retrouvés avec bonheur à Méhaignoul pour assister à une conférence sur ce sujet hautement sensible pour lesquels deux ministres s'étaient déplacées, Céline Tellier en charge de la forêt, et Valérie De Bue, en charge du Tourisme.

Marie-Sophie de Clippele, chargée de recherche F.R.S-FNRS et professeure invitée à l'Université de St Louis, et Séverine Van Waeyenberge, Secrétaire Générale de NTF, ont tenu en haleine l'auditoire par leurs exposés brillants respectivement sur *La propriété dans son environnement*, et *Cacophonie en forêt*, suivis des allocutions des ministres Valérie De Bue et Céline Tellier. De nombreuses questions et d'intéressants témoignages ont prolongé les débats, ne laissant que peu de temps à Séverine Van Waeyenberge pour conclure la soirée et inviter l'assemblée au traditionnel cocktail.

NTF remercie ses partenaires : Mercier Vanderlinden, Agriland et Timbtrack pour leur précieux soutien financier dans l'organisation de cet événement.

NTF, vers une nouvelle gouvernance

Les membres du Conseil d'Administration de NTF

Rajeunissement ?

En 2021, le Conseil d'administration de NTF a accueilli 2 jeunes nouveaux administrateurs en son sein, avec une volonté exprimée d'intégrer dans sa vision les aspirations et sensibilités de la nouvelle génération de propriétaires ruraux.

Féminisation ?

Convaincus des qualités et regards particuliers que les femmes peuvent apporter à une structure comme la nôtre, notre prochain objectif de gouvernance sera de parvenir à en convaincre quelques-unes de rejoindre le Conseil d'Administration afin d'y impulser leurs savoir-faire et savoir-être. Et, qui sait, d'arriver un jour à la parité hommes-femmes ?

Spécialisation ?

Rappelons que nos administrateurs sont des membres proposés au vote de l'Assemblée Générale en raison de leurs compétences spécifiques dans différents domaines utiles à la gestion de l'association (experts en communication, en gestion financière, agriculteur, gestionnaire et expert forestier, dirigeant de PME ou d'associations, spécialistes du droit, ...). Ils apportent chacun une expertise précieuse et un angle d'analyse personnel pour définir la stratégie de NTF et émettre un avis circonstancié sur les dossiers portés par l'asbl.

Depuis 2021, chaque administrateur est devenu le référent sur 1 ou 2 dossiers thématiques, mettant ainsi son expertise singulière au profit de l'association de façon organisée et plus impliquée.

GT Membership

Cette organisation nous a permis de lancer au dernier trimestre 2021 un Groupe de travail Membership qui se penche sur les moyens de développer le nombre de nos membres.

À côté de leur participation aux 6 à 7 réunions annuelles du Conseil d'Administration et aux réunions de leur groupe de travail spécifique, les administrateurs représentent aussi l'association dans des comités d'avis ou de concertation officiels pour y porter la voix des propriétaires ruraux wallons.

Que les membres du Conseil d'Administration soient tous chaleureusement remerciés pour leur disponibilité et leur implication dans la gestion et l'orientation stratégique de NTF !

Frédéric Petit
Président

Bernard de Formanoir
Administrateur

Etienne de le Court
Administrateur,
Trésorier

Arnould della Faille
Administrateur

Charles-Henri d'Udekem
Administrateur
depuis le 17 juin 2021

Renaud du Parc
Administrateur

Dominique Godin
Administrateur

Jean-François Gosse
Administrateur,
Vice-Président

Damien Grégoire
Administrateur

Hubert Greindl,
Administrateur
depuis le 17 juin 2021

Peter Ortmanns
Administrateur

Christine van Oldeneel
Administratrice

Organes décisionnels et consultatifs où siège NTF

NTF vous représente

Sa mission de porte-voix des propriétaires dans les dossiers stratégiques (Stratégie forestière européenne, voirie communale, décret bail à ferme, Natura 2000, ...) amène NTF à participer activement à de nombreuses réunions avec les acteurs de la ruralité, à solliciter les décideurs et enrichir les débats de son expertise unique issue de l'intelligence collective qu'elle a développée et qui incarne la notion jusque-là abstraite de propriétaire rural. Par ce biais, NTF agit de façon constructive auprès des décideurs et au sein des groupes de travail dans l'objectif d'éclairer leurs décisions.

Participation directe de NTF

- Office Économique Wallon du Bois (OEWB) ADMINISTRATEUR
- Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (CAPFP)
- ValBiom VICE-PRÉSIDENT ET ADMINISTRATEUR
- Natagriwal ADMINISTRATEUR
- PEFC Belgium PRÉSIDENT
- Pôle Ruralité du CESE*
- Réseau wallon de Développement Rural (RwDR)
- Comité de suivi du PwDR, Programme wallon de Développement Rural
- Forum PEFC Wallonie

Représentation par des membres bénévoles de NTF

- 8 Commissions de Conservation Natura 2000
- 50 Conseils cynégétiques



Vous trouverez davantage d'information sur ces structures sur www.ntf.be/ntf-vous-y-represente

* Pôle Ruralité du Conseil Economique, Social et Environnemental de la Wallonie : organe consultatif chargé de remettre des avis au GW, sur la ruralité en général, mais aussi, par le biais de ses 5 sections, des avis techniques en matière d'« agriculture, agro-alimentaire et alimentation », de « chasse », de « forêt et filière bois » de « nature » et de « pêche ».

Des membres bénévoles vous représentent

NTF remercie cordialement tous les bénévoles pour leur soutien et investissement personnel dans la mission de représentation de vos droits et intérêts.

Au sein des Commissions de conservation Natura 2000

C'est finalement en juin 2020, un an après le dépôt des candidatures, qu'ont été nommés officiellement les membres et présidents des 8 Commissions pour la période du 20 mars 2019 au 19 mars 2023, publiés dans un Arrêté du Gouvernement wallon.

Voici la liste de vos représentants des propriétaires et sylviculteurs

Que toutes et tous soient ici chaleureusement remerciés pour leur engagement !

Arlon

Coomans Stéphane
de Formanoir Bernard
d'Otreppe de Bouvette Philippe (suppléant)
de le Court Jean-François (suppléant)

Dinant

de Montpellier Claude
le Hardy de Beaulieu Charles
Speth Jean
Simonard Cédric (suppléant)

Liège

de Liedekerke Bertrand
Nève de Mévergnies Michel
Snyers Etienne
Schmitz Thierry (suppléant)

Malmedy

Kaut Christof
Luxen Pierre
Ortmanns Peter
Schröder Marc (suppléant)

Marche-en-Famenne

de Limbourg Jean-Philippe
Gerardy Jean-François
d'Ursel Jean-Michel (suppléant)

Mons

Amory Bernard
Albert Anne
Roisin Véronique (suppléante)

Namur

de Montpellier Benoît
du Parc Locmaria Baudouin
Delwart Jean-Pierre (suppléant)
Greindl François-René (suppléant)
Hazard Etienne (suppléant)

Neufchâteau

Delhay Charles
Demeure Antoinette

Par ailleurs, sont nommés Présidents de leur Commission de Conservation, Ramon Reyntiens (Arlon), Guy Denuit (Mons), Juan de Hemptinne (Dinant) Charles d'Huart (Neufchâteau), Alain Cordonnier (Namur), Stanislas Noël (Malmedy) et Gérard Jadoul (Marche-en-Famenne). Il n'y a pas de Président à Liège par défaut de candidature.



Dans les Conseils cynégétiques*

Depuis 2015, NTF contribue, en tant qu'association représentant les propriétaires forestiers privés, à la composition de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration des conseils cynégétiques, en leur soumettant chaque fois 2 candidats minimum. Depuis, une majorité de Conseils Cynégétiques ont déjà renouvelé leur conseil d'administration.

À ce jour, 38 représentants des propriétaires forestiers privés sont nommés au sein de leurs conseils respectifs.

Liste des représentants des propriétaires au sein des Conseils Cynégétiques (sous réserve de changements récents)

Haute Ardenne Hervé van de Put	Semois Patrick Dams	Our Daniel Bastin	Condroz Liégeois Pierre Peltzer
Salm, Amblève, Lienne François de Harenne	Grands bois de Chimay, Couvin et Viroinval Yves de le Court	Flavion Molinee Hugues de Lannoy	4 Rivières Véronique Roisin
Dyle et Orneau Arthur Cornet de Ways Ruat	Ardenne-Eifel (AREL) Étienne Snyers	2 Ourthes Hubert Maus de Rolley	Lorraine Bernard de Formanoir
Hesbaye Damien Grégoire	Bois Saint-Jean Pascal Docquier	Hermeton Baudouin du Parc Locmaria	Ourthe et Condroz Jean-Michel d'Ursel
Haute Lesse Charles le Hardy de Beaulieu	Spa Stavelot Stoumont Albéric Fallon	Ciney Jean-Marie della Faille	Val de Verne Christian Huysmans
Forêts d'Anlier, Rulles et Melliers Stéphane Coomans (jusqu'en 09/2021)	Croix Scaille Jean Speth	Arches en Condroz Jean-Pierre Delwart	Lacs Jean-Louis Menne
Gaume Antoine d'Yve	Val de Hoegne Rodolphe Sagehomme	La Biesme Jean Lambin	Famenne Ardenne Louis Georges
Massif Forestier de Saint-Hubert Jonathan Rigaux	Haute Sambre Dominique Urbain	Bocq et Taillefer Jean-Louis Humblet	Basse-Sambre Etienne de Dorlodot
Bois du Pays, Manhay Erezée André Pirothon	Vallée de l'Escaut Louis Dubois	Nauwes Jean Dediste	
	Pays des Collines Olivier de Lannoy	Thudinie Frédéric Bonte	



Pour connaître le conseil cynégétique dont dépend votre propriété, vous pouvez consulter WalOnMap, le portail cartographique de la Région Wallonne <http://geoportail.wallonie.be/WalOnMap>.

Dans le catalogue de données, onglet « Faune et Flore », cochez « conseils cynégétiques ».

NTF recherche encore des représentants des propriétaires forestiers privés pour les Conseils cynégétiques suivants

Si vous êtes propriétaire d'au moins 10 ha dans le périmètre d'un de ces conseils cynégétiques, et désireux de défendre les intérêts des propriétaires forestiers, nous vous invitons à prendre contact avec NTF par mail (info@ntf.be) ou en appelant Sylvie Eyben au 081 26 35 83.

- Conseil cynégétique Haute-Fagnes-Eiffel
- Unité de gestion Cynégétique Tournai Frontière
- Conseil Faunistique Famenne-Condroz
- Conseil Cynégétique Eifel Sud
- Conseil cynégétique de la Région de Comines-Warneton
- Conseil cynégétique des Trois provinces
- Groupe d'intérêt cynégétique Mons Haut-Pays
- Conseil cynégétique des Plaines d'Arenberg
- Conseil cynégétique de Roman Païs
- Conseil cynégétique du Pays Vert
- Conseil cynégétique du pays de Herve
- Conseil cynégétique de la Botte du Hainaut

Une équipe concentrée

Pour assurer sa mission de porte-parole et de défenseur de vos droits de propriétaire de forêts et de terres agricoles en Wallonie mais aussi pour vous informer, vous conseiller et vous assister dans des dossiers complexes, vous pouvez compter sur l'engagement sans failles d'une équipe experte aux compétences transversales.



Séverine Van Waeyenberge
Secrétaire générale - Juriste
severine.vanwaeyenberge@ntf.be



Corentin Moreau
Juriste, Conseiller juridique
jusqu'au 31 juillet 2021

Remplacé par



Sylvie Eyben
Ir Agronome
Responsable Communication
sylvie.eyben@ntf.be



Adrien Guyot
Juriste, Conseiller juridique
depuis le 1^{er} septembre 2021
adrien.guyot@ntf.be

Depuis le 1^{er} novembre 2020, NTF bénéficie d'une subvention de la Région Wallonne pour l'engagement d'un conseiller juridique à mi-temps pour le Bail à ferme



NTF asbl • Rue Borgnet 13, 5000 Namur • Tél. 081 26 35 83 • Fax: 081 26 35 84 • info@ntf.be • www.ntf.be

Avec le soutien de



ER : Séverine Van Waeyenberge Rue Borgnet 13, 2^e étage 5000 Namur

Graphisme : www.icone.be

Vous êtes chaque année plus nombreux à faire confiance à NTF. Nous vous remercions de votre fidélité !

Pour encore mieux servir vos intérêts et légitimer votre représentativité, NTF vous invite à :



RENOUVELER
CHAQUE
ANNÉE VOTRE
AFFILIATION



DÉCLARER TOUS
VOS HECTARES,
AGRICILES ET
BOISÉS



PARTAGER AVEC NOUS
VOS EXPÉRIENCES ET
QUESTIONNEMENTS
AFIN D'ENRICHIR
NOTRE EXPERTISE



PARTICIPER À
L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
DE NTF



DEVENIR UNE
RÉFÉRENCE ACTIVE
ET UN RELAIS DE NTF
DANS VOS RÉGIONS
RESPECTIVES

Faites connaître nos actions auprès de votre famille et vos connaissances, propriétaires ruraux comme vous, et **devenez ainsi les meilleurs ambassadeurs de NTF !**

* 27 février 2014 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif aux modalités d'agrément et de fonctionnement des conseils cynégétiques (M.B. 18.03.2014)



MERCIER
VANDERLINDEN



We take it personally.

Investing together

Mercier Vanderlinden propose une approche réfléchie et efficace pour la gestion d'actifs. En investissant notre portefeuille familial avec le vôtre, nous partageons les mêmes intérêts et nous devenons votre partenaire.